

COMMISSION DE SELECTION DU 07 MAI 2019 FORMATION EDUCATEURS JEUNES ENFANTS

Après examen des résultats de l'épreuve orale de la sélection et conformément aux articles D.451-28-5 du décret n°2018-734 du 22 août 2018 fixant les modalités de sélection des **EDUCATEURS JEUNES ENFANTS.**

FORMATION INITIALE (voie directe):

SONT DECLARES ADMIS pour la rentrée 2019-2020, par ordre alphabétique* :

BLOCH Margot

CALVO Chloé

CANTAT Maëva

CHUPIN Valentine

COSTE Camille

DELERON Salomé

DUMASDELAGE Romane

LEROI Margot

MAINARD Marie

MARIN Clémentine

MAURIN Flavie

MERCIER Chloé

MOUSSET Emma

OURSET Manon

FERNANDES Audrey PAULUZZI GABASSI Maurine

FLACHER Emma PONS Marina

GASNIER Coline PREVOST Mathilde
GRANIOU Léa ROUHAUD Jennifer
HAURIE Marie THUILLEZ Johanna
JABIOL Clarisse VERGNAUD Julie

JANNETAUD Marion

SONT ADMIS EN LISTE SUPPLEMENTAIRE (EN CAS DE DEFECTION DE LA LISTE PRINCIPALE) ET UNIQUEMENT, pour la rentrée scolaire 2019-2020, par ordre de classement :

LS N°1:CRANTELLE Lucie LS N°20:PASQUIER Mélissandre LS N°2:MERCIER Marianne LS N°21:GONTHIER Clara LS N°22:MANTRANT Chloé-Rose LS N°3:FREYSSINET Claire LS N°23:GONCALVES Lisa LS N°4:LACAZE Marine LS N°5:ARNAUDET Sarah LS N°24:LEPEC Justine LS N°25:LOMBERTIE Enora LS N°6:CANARD Stacy LS N°7:LYVER Laura LS N°26:LAMIRAL Charlotte LS N°27:MOULY Chloé LS N°8:QUINCEY Maëlig LS N°9:MARQUIER Morgane LS N°28:DUCHAINE Léa LS N°10:GILIBERT Margaux LS N°29:MACHADO Julia LS N°11:ASSELOOS Hanaé LS N°30:DESVEAUX Charlotte LS N°12:PETINON Agnès LS N°31:GIRAUDEAU Mélissa

LS N°13:DONNET Elsa
LS N°32:MARIEL Enzo
LS N°14:PRADEM Pauline
LS N°33:MAGGION Clémence
LS N°15:RODDE Marie
LS N°34:BRIVARI Laura
LS N°16:CRIADO Océane
LS N°35:LECOMTE Pauline
LS N°17:FUMERON Morgane
LS N°36:LANGLIN Aloïs

n° de déclaration d'activité : 74 87 00001 87

LS N°18:DUPON Pauline LS N°19:BARAT Noémie

POLARIS Formation - Site d'Isle
2, rue du Buisson - BP 10 - 87170 Isle
Tél.: 05 55 34 34 34 - Fax: 05 55 50 85 14
accueil.isle@polaris-formation.fr — www.polaris-formation.fr
Pôle Limousin Action Recherche en Intervention Sociale

^{*}Pour les candidats en terminale, l'admission sera conditionnée par l'obtention du baccalauréat.



FORMATION CONTINUE (situation d'emploi) (1)

SONT DECLARES ADMIS pour la rentrée 2019-2020, par ordre alphabétique :

LACHAUME Vanessa

- (1) L'admission en <u>formation continue</u> concerne :
 - Les candidats salariés dans le champ de l'éducation spécialisée bénéficiant :

D'un financement spécifique, d'une fonction éducative et d'une autorisation de formation de leur établissement employeur,

- . de la prise en charge financière des droits d'inscription et frais de scolarité pour les trois ans de formation (soit 22 875 €) ou 1 an de formation pour les D.E.M.E. ayant 2 ans de pratique professionnelle (soit 7 930 €).
 - Les candidats salariés hors champ de l'éducation spécialisée bénéficiant :
- . D'un financement spécifique, ou en cas de démission de leur contrat à durée indéterminée (ex : rupture conventionnelle), d'un engagement d'autofinancement personnel de la prise en charge financière des droits d'inscription et frais de scolarité pour les trois ans de formation (soi 22 875€),

Tous les justificatifs écrits devront être fournis <u>pour le 5 JUILLET 2019, dernier délai pour les candidats en situation d'emploi.</u>

Pour les candidats inscrits sur la plate-forme PARCOURSUP, les dates de confirmation d'inscription correspondent au calendrier relayé par la Plate-forme PARCOURSUP.

▶ Deux journées de pré-rentrée, auxquelles doivent participer tous les candidats admis, se tiendront les 19 et 20 SEPTEMBRE 2019 de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.)

Fait à ISLE, le 09 mai 2019

Le Directeur Général, des formations.

La Responsable du pôle des formations éducatives et et des formations à l'encadrement,

Pierre VERNEUIL

Cécile BONNET